

# **Les dépenses consacrées par la société pour les enfants**

## **Une évaluation du « coût des enfants »**

Antoine Math  
IRES

Etude réalisée pour le Haut Conseil de la Famille

# Point de départ

Un constat : pour « fabriquer » des enfants (les produire, les élever, les éduquer), la société consacre (produit, dépense, consomme...) des biens, des services, des soins, de l'attention...

= « *biens et services* » dans le langage de la comptabilité nationale

# Objectif de l'étude

évaluation (macro-comptable) de ces biens et services consacrés aux enfants

= calcul des « dépenses pour les enfants »

⇒ « coût » total des enfants pour la société (ménages, administrations)

⇒ « coût » moyen par enfant

Méthode simple dans son principe (« faire des additions »)

...mais nécessitant de nombreuses hypothèses.

# Résultats : dépenses pour les enfants

En milliards d'euros – 2012	financeur final	financeur initial
<b>Dépenses monétaires des ménages (1)</b> <i>dont</i> <i>transferts monétaires non affectés (ex : allocations familiales, bourses...)</i>	<b>145,4</b> 35,7	109,7
<b>Dépenses en nature des ménages (2)</b> Biens et services autoproduits - « coût direct » (valorisation) du temps de travail domestique/parental lié aux enfants	<b>189,0</b>	189,0
<b>Dépenses publiques (3)</b> <i>dont</i> <i>transferts monétaires non affectés (ex : allocations familiales, bourses...)</i>	145,3	<b>181,0</b> 35,7
<b>Dépenses monétaires des ménages + dépenses publiques (1) + (3)</b>	290,7	290,7
<b>Total des dépenses (y. c. dépenses en nature des ménages) (1) + (2) + (3)</b>	479,7	479,7

## **0. Méthode**

### **1. Dépenses monétaires des ménages pour les enfants**

### **2. Dépenses en nature des ménages pour les enfants**

(coût direct des tâches parentales et domestiques non rémunérées)

### **3. Dépenses publiques pour les enfants**

### **4. Total des dépenses pour les enfants**

## 0. Méthode

**pour évaluer le total des dépenses de biens et services « pour les enfants »**

année 2012 (disponibilité des données)

enfants ? les moins de 20 ans (24,7 % de la population en 2012, un peu plus de 16 millions sur 65 millions) – choix arbitraire/raisonné

dépenses de quoi ? biens et services

pour qui, pour quoi ? « pour les enfants » = dépenses de biens et services pour les enfants (à cause des enfants)

= dépenses pour les produire, les élever, les amener à l'âge adulte

= dépenses à destination ou imputables aux enfants

= dépenses qui n'auraient pas lieu d'exister sans enfant

qui dépense/paie les biens et services pour les enfants ?

- les **ménages**

- les **administrations publiques** (APU) : Etat, Sécurité sociale, collectivités locales (+ ISBLSM)

Biens et services réels (mesurables/visibles/constatés), effectivement (produits et dépensés « pour les enfants »)

**(1) biens et services acquis par les ménages dans le cadre d'un échange marchand**  
ou « **dépenses monétaires des ménages pour les enfants** » (essentiellement parmi les « dépenses de consommation finale » ou DCF des ménages)

ex : alimentation, vêtement, logement, etc.

**(2) biens et services autoproduits par les ménages**

ou « **dépenses en nature des ménages pour les enfants** » (autoproduction de biens et services au moyen d'activités parentales et domestiques non rémunérées)

ex : préparation des repas, soins matériels aux enfants, etc.

**(3) biens et services à destination des ménages consommés par les administrations publiques**

ou « **dépenses publiques pour les enfants** » (essentiellement au sein des DCF des APU - de façon marginale dans l'investissement des APU - et surtout constituées par des transferts en nature). ex : assurance maladie, écoles, crèches...

**(1) et (3) : biens et services faisant l'objet d'un flux enregistré (« monétarisé ») dans la comptabilité nationale**

**(2) : biens et services réels non enregistrés dans la comptabilité nationale mais mesurables/appréhendables au moyen d'enquêtes (emploi du temps)**

**Prise en compte des flux réels de biens et services  
= exclusion des « non revenus » ou « manques à gagner »**

Uniquement les biens et services effectivement dépensés, faisant l'objet de flux mesurables/visibles (flux monétaires/monétarisés enregistrés par la comptabilité nationale ou flux en temps d'activité non rémunéré enregistré par des enquêtes emploi du temps)

= exclusion des « non revenus » (« non recettes » ou « manques à gagner ») **pour les ménages et les APU**

○ revenus ne faisant l'objet d'aucun flux monétaire, non mesurable directement

○ revenus uniquement calculables/extrapolables sur la base d'hypothèses sur la situation fictive « *et s'il n'y avait pas d'enfant* »

## Prise en compte des flux réels – exclusion des « non revenus »

### « Non revenus » pour les ménages

= « coût indirect » des enfants ou coût d'opportunité en termes de pertes de salaires ou de carrière pour les parents = calculs des revenus supplémentaires dans la situation fictive « *s'il n'y avait pas d'enfant* »

⇒ Evaluations (calculs) possibles sur la base d'hypothèses fortes

Une évaluation du « coût indirect » des charges parentales pour les femmes (manque à gagner - en termes de salaires et de carrière - imputable aux responsabilités parentales).

Sur la base de l'hypothèse selon laquelle, sans enfant, la situation des femmes serait alignée sur (égale à) celle des hommes (même taux d'emploi, même revenu du travail moyen), ce coût indirect pour les femmes est estimé entre **271 à 296 milliards d'euros en 2012, soit de 13 à 14 points de PIB.**



## Prise en compte des flux réels – exclusion des « non revenus »

### « Non revenus » pour les administrations publiques (APU)

= « pertes de recettes », niches fiscales (« dépenses fiscales »), niches sociales, et autres **manques à gagner pour les budgets publics**

= calcul du supplément de recettes publiques pour les APU (ou supplément de prélèvements sur les ménages) « *s'il n'y avait pas d'enfant* ».

⇒ Evaluations existantes sur la base de calculs (rapport HCF, rapport Guillaume sur les niches fiscales...):

**Impôt sur le revenu** (quotient familial, supplément de prime pour l'emploi imputable aux enfants, crédit d'impôt pour frais de garde de moins de 7 ans, crédit d'impôt pour emplois familiaux, réduction d'impôt pour frais de scolarité....) : **12 à 13 milliards d'euros, soit 0,6 point de PIB**

Autres prélèvements (taxe d'habitation, TVA, ISF, TIPP...) : ?

## 3 catégories de « dépenses » (« biens et services ») pour les enfants

1. « dépenses monétaires des ménages pour les enfants »
2. « dépenses en nature des ménages pour les enfants » (valorisation du coût direct des tâches parentales et domestiques liées aux enfants)
3. « dépenses publiques pour les enfants »

Seules les dépenses 1. et 3. sont enregistrées par la **comptabilité nationale**

## Articulation avec la comptabilité nationale

**produit intérieur brut (PIB) : 2091 milliards d'euros en 2012**

**= « richesse produite » dans l'année (approche production)**

PIB = somme de la valeur ajoutée brute + impôts (nets de subventions) sur les produits

**= « partage de la richesse/valeur ajoutée entre revenus du travail et profit »  
(approche revenu)**

PIB = rémunération des salariés + revenu mixte brut (revenu des indépendants) + excédent brut d'exploitation + impôts sur la production et les importations – subventions sur production/importation

**= consommation et investissement (approche demande)**

PIB = dépense de consommation finale + formation brute de capital + export-import

biens et services pour les enfants = essentiellement au niveau de la **consommation** (dépense de consommation finale) et à la marge au niveau de l'investissement pour certaines dépenses publiques (ex : investissement EAJE)

# Comptabilité nationale

## PIB – approche demande ou « emploi » du PIB

= dépense de consommation finale + formation brute de capital + export-import

2012	Milliards d'€
PIB	2091
<b>1. Dépense de consommation finale (DCF)</b>	<b>1657</b>
DCF des ménages	1117
DCF individuelle des APU (+ ISBLSM)	363
DCF collective des APU	177
<b>2. Formation brute de capital fixe (investissement)</b>	<b>471</b>
<b>3. Export - import de biens et services</b>	<b>- 41</b>



**Une partie « pour les enfants »  
(imputables aux enfants)  
= « coût » total des enfants pour  
la société**

# Comptabilité nationale

## 1. « dépenses monétaires des ménages pour les enfants »

2012	Milliards d'€
PIB	2091
1. Dépense de consommation finale (DCF)	1657
<b>DCF des ménages</b>	<b>1117</b>
DCF individuelle des APU (+ ISBLSM)	363
DCF collective des APU	177
2. Formation brute de capital fixe (investissement)	471
3. Export - import de biens et services	-41



**« pour les enfants »**  
**→ 145,4 milliards**  
**(13 % DCF des ménages)**

# Comptabilité nationale

## 3. « dépenses publiques pour les enfants »

Dépenses publiques pour les enfants = 181 milliards

2012	Milliards d'€
PIB	2091
1. Dépense de consommation finale (DCF)	1657
DCF des ménages	1117
<b>DCF individuelle des APU (+ ISBLSM)</b>	<b>363</b>
DCF collective des APU	177
2. Formation brute de capital fixe (investissement)	471
3. Export - import de biens et services	-41

**35,7 milliards** = transferts monétaires non affectés (AF, bourses..) « pour les enfants » alimentant le budget des ménages

**145,3 milliards** « pour les enfants » = presque exclusivement DCF individuelle des APU (transferts en nature : éducation, santé, EAJE, CMG-Paje...)

# Problèmes de double compte – approche par le « financeur final » et le « financeur initial »

- dépenses monétaires des ménages pour les enfants = 145,4 milliards
- dépenses publiques pour les enfants = 181 milliards

Peut-on additionner le total de ces dépenses (monétaires) ?

→ non, problèmes de double compte (surestimation de 35,7 milliards d'euros)

Les dépenses publiques sous la forme de **transferts monétaires non affectés (AF, bourses..)** ne peuvent être ajoutées aux dépenses en biens et services monétaires des ménages, puisque ces prestations permettent d'acheter ces biens et services (si on le faisait, on compterait deux fois les montants consacrés aux biens et services pour les enfants)

## Approche « financeur final » (comptabilité nationale)

= est **financeur final** celui qui, en dernier ressort, paie pour le bien/service consommé

→ les **transferts monétaires non affectés** (35,7 milliards) ne font pas partie de la DCF des APU

- dépenses monétaires des ménages pour les enfants = 145,4 milliards

- dépenses publiques pour les enfants = 145,3 milliards (= 181 – 35,7)

Total dépenses (monétaires) pour les enfants = 290,7 milliards

## Approche « financeur initial » (ex : comptes de l'éducation)

= réaffectation des **transferts monétaires non affectés** aux APU (et réduction du même montant pour les ménages)

- dépenses monétaires des ménages pour les enfants (nettes des prestations monétaires non affectées) = 109,7 milliards (145,4 – 35,7)

- dépenses publiques pour les enfants = 181 milliards

Total dépenses (monétaires) pour les enfants = 290,7 milliards

# Résultats : dépenses pour les enfants

En milliards d'euros – 2012	financeur final	financeur initial
<b>Dépenses monétaires des ménages (1)</b> <i>dont</i> <i>transferts monétaires non affectés (ex : allocations familiales, bourses...)</i>	<b>145,4</b> 35,7	109,7
<b>Dépenses en nature des ménages (2)</b> Biens et services autoproduits - « coût direct » (valorisation) du temps de travail domestique/parental lié aux enfants	<b>189,0</b>	189,0
<b>Dépenses publiques (3)</b> <i>dont</i> <i>transferts monétaires non affectés (ex : allocations familiales, bourses...)</i>	145,3	<b>181,0</b> 35,7
<b>Dépenses monétaires des ménages + dépenses publiques (1) + (3)</b>	290,7	290,7
<b>Total des dépenses (y. c. dépenses en nature des ménages) (1) + (2) + (3)</b>	479,7	479,7



# Les dépenses de santé en nature (prises en charge des frais de soins et biens médicaux)

(globalement en France, environ les trois quart sont financées par les APU, un quart par les ménages)

2012	Milliards d'€
PIB	2091
1. Dépense de consommation finale (DCF)	1657
<b>DCF des ménages</b>	<b>1117</b>
<b>DCF individuelle des APU (+ ISBLSM)</b>	<b>363</b>
DCF collective des APU	177
2. Formation brute de capital fixe (investissement)	471
3. Export - import de biens et services	-41

**Primes versées au organismes d'assurance complémentaires + dépenses directes après assurances maladie obligatoire et complémentaire (« reste à charge »)**

→ dépenses (4 à 5 milliards) intégrées aux 145,4 milliards de dépenses monétaires des ménages pour les enfants

**Frais de soins pris en charge par la Sécurité sociale et l'Etat (assurance maladie-maternité en nature, AME, CMU-C, ACS)**

→ 18 milliards d'euros pour les enfants

# Dépenses de garde par les assistantes maternelles (et gardes à domicile) (et complément mode de garde CMG de la Paje)

2012	Milliards d'€
PIB	2091
1. Dépense de consommation finale (DCF)	
<b>DCF des ménages</b>	<b>1117</b>
<b>DCF individuelle des APU (+ ISBLSM)</b>	<b>363</b>
DCF collective des APU	177
2. Formation brute de capital fixe (investissement)	471
3. Export - import de biens et services	-41

## dépenses versées par les ménages aux AM nettes de la CMG

→ dépenses des ménages (environ 2 milliards) intégrées aux 145,4 milliards de dépenses monétaires des ménages pour les enfants

## dépenses de CMG

(transferts affectés/en nature)  
→ 5,5 milliards d'euros intégrés au 181 milliards de dépenses publiques pour les enfants

Non prise en compte du « non impôt » (à payer pour le ménage) ou « non revenu » (à recevoir pour l'Etat) correspondant au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant de moins de 7 ans (aucun flux monétaire retracé/retraçable dans la comptabilité nationale ou dans les comptes satellites comme le compte de la protection sociale)

# Equipements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

2012	Milliards d'€
PIB	2091
1. Dépense de consommation finale (DCF)	1657
<b>DCF des ménages</b>	<b>1117</b>
<b>DCF individuelle des APU (+ ISBLSM)</b>	<b>363</b>
DCF collective des APU	177
2. Formation brute de capital fixe (investissement)	471
3. Export - import de biens et services	-41

## dépenses versées aux crèches par les ménages

→ dépenses des ménages (environ 1 milliard) intégrées aux 145,4 milliards de dépenses monétaires des ménages pour les enfants

## dépenses publiques pour les EAJE

→ dépenses (~ 5,5 milliards) - intégrées au 181 milliards de dépenses publiques pour les enfants (dans les 16 milliards de prestations sociales en nature répertoriées pour les enfants (hors santé et éducation). Surtout DCF individuelle des APU (+ un peu d'investissement).

Non prise en compte du « non impôt » (à payer pour le ménage) ou « non revenu » (à recevoir pour l'Etat) correspondant au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant de moins de 7 ans (aucun flux monétaire retracé/retraçable dans la comptabilité nationale ou dans les comptes satellites comme le compte de la protection sociale)

## 0. Méthode

### 1. Dépenses monétaires des ménages pour les enfants

### 2. Dépenses en nature des ménages pour les enfants

(coût direct des tâches parentales et domestiques non rémunérées)

### 3. Dépenses publiques pour les enfants

### 4. Total des dépenses pour les enfants

**Méthode/hypothèses plutôt prudentes conduisant à des estimations plutôt basses (tendant à minorer ou, en tous les cas, à ne pas exagérer les dépenses pour les enfants)**

# Résultats : dépenses pour les enfants

En milliards d'euros – 2012	financeur final	financeur initial
<b>Dépenses monétaires des ménages (1)</b> <i>dont</i> <i>transferts monétaires non affectés (ex : allocations familiales, bourses...)</i>	<b>145,4</b> 35,7	109,7
<b>Dépenses en nature des ménages (2)</b> Biens et services autoproduits - « coût direct » (valorisation) du temps de travail domestique/parental lié aux enfants	<b>189,0</b>	189,0
<b>Dépenses publiques (3)</b> <i>dont</i> <i>transferts monétaires non affectés (ex : allocations familiales, bourses...)</i>	145,3	<b>181,0</b> 35,7
<b>Dépenses monétaires des ménages + dépenses publiques (1) + (3)</b>	290,7	290,7
<b>Total des dépenses (y. c. dépenses en nature des ménages) (1) + (2) + (3)</b>	479,7	479,7

# Comptabilité nationale

## 1. « dépenses monétaires des ménages pour les enfants »

2012	Milliards d'€
PIB	2091
1. Dépense de consommation finale (DCF)	1657
<b>DCF des ménages</b>	<b>1117</b>
DCF individuelle des APU (+ ISBLSM)	363
DCF collective des APU	177
2. Formation brute de capital fixe (investissement)	471
3. Export - import de biens et services	-41



**« pour les enfants »**  
**→ 145,4 milliards**  
**(13 % DCF des ménages)**

# 1. « dépenses monétaires des ménages pour les enfants »

Comment en est-on arrivé à 145,4 milliards d'euros ?

= 13 % de la DCF totale des ménages (1117,4 milliards d'euros en 2012)

Quel poids attribuer aux enfants dans le budget des ménages ? (dans le total de la DCF des ménages)

1) Hypothèse : dépenses par enfant = dépenses par adulte

→ la part des dépenses des ménages pour les enfants (de moins de 20 ans) = la part de ces enfants dans la population totale, soit 24,7 %, soit **276 milliards d'euros** en 2012.

→ surestimation : dépenses par enfant plus faibles et économies d'échelle au sein des ménages

2) Hypothèse d'échelle d'équivalence d'Oxford (pour un poids de 1 au premier adulte du ménage, un poids de 0,5 pour un enfant de moins de 14 ans et de 0,8 pour toute personne supplémentaire de 14 ans ou plus 1 / 0,8 / 0,5)

DCF des ménages pour les enfants = **194,7 milliards d'euros** (17,4 % de la DCF).

3) Hypothèse d'échelle d'équivalence OCDE (pour un poids de 1 au premier adulte du ménage, un poids de 0,3 pour un enfant de moins de 14 ans et de 0,5 pour toute personne supplémentaire de 14 ans ou plus)

Dépenses des ménages pour les enfants = **145,4 milliards d'euros** (13 % de la DCF des ménages)  
9000 euros par enfant par an (750 par mois) ou encore 180000 pour amener un enfant à ses 20 ans

Cette facture est allégée pour les familles – pour environ un quart – par des transferts monétaires non affectés (35,7 milliards ou 2200 euros par an et par enfant).

## 2. « dépenses en nature des ménages pour les enfants ».

= estimation du coût direct des tâches parentales et domestiques pour les enfants

Comment est-on arrivé à 189 milliards pour les enfants ?

« coût direct » = valorisation du temps consacré par les ménages pour autoproduire des biens et surtout des services pour les enfants (activités domestiques et parentales non rémunérées)

Temps passé aux tâches domestiques → Source = enquête emploi du temps (2009-2010)

2 questions :

- quelles tâches domestiques et parentales retenir ?

- quelle valeur donner à ce temps ? travaux de l'INSEE → « salaires spécialisés » / Smic

INSEE : valeur du travail domestique réalisé par les ménages en France en 2010

Année 2010	Périmètre du travail domestique retenu					
	restreint		intermédiaire		extensif	
	milliards d'euros	% du PIB	milliards d'euros	% du PIB	milliards d'euros	% du PIB
<b>Salaires spécialisés</b>	721.1	37.2	1043.8	53.9	1366.5	70.5
<b>Smic brut chargé</b>	438.8	22.6	635.9	32.8	805.7	41.6

Source : enquête Emploi du temps 2010 (Insee Première n°1423, novembre 2012)

**Sur les 439 à 1366 milliards d'euros (selon le périmètre et la valorisation retenus), quel est le montant imputable aux (pour les) enfants ?**



## 2. « dépenses en nature des ménages pour les enfants ».

= estimation du coût direct des tâches parentales et domestiques pour les enfants

**Hypothèse sur la valorisation : Smic**

**Hypothèses sur le périmètre retenu :**

### 1) Soins matériels des enfants (les laver, les nourrir, les accompagner) et éducation des enfants

→ 6,9 milliards d'heures

= **73 milliards d'euros** (3,5 points de PIB)

### 2) Noyau dur des autres tâches domestiques dont bénéficient aussi les enfants (cuisine, vaisselle, ménage, entretien du linge, couture, courses, autres travaux domestiques)

Sont exclus : soins aux personnes adultes, activités de jeux avec les enfants, activités de semi-loisirs (bricolage, jardinage, soins aux animaux, trajets)

→ 44,4 milliards d'heures

= 471 milliards d'euros (22,5 points de PIB)

Mais ces services/tâches ne bénéficient pas exclusivement aux enfants : dans quelle mesure leur bénéficie-t-elles ?

Hypothèse (raisonnable) : un enfant bénéficie en moyenne de ces services (tâches) dans la même mesure qu'un adulte = **116 milliards d'euros** (5,6 points de PIB correspondant à environ 11 milliards d'heures)

Total : 73 + 116 = **189 milliards** (= 9 points de PIB) (+ de 300 milliards si valorisation au niveau des salaires spécialisés)

Coût considérable : 11700 euros par an et par enfant – activité non rémunérée effectuée au 3/4 par les femmes (femmes qui paient aussi le « coût indirect » des charges parentales, sous la forme de pertes de salaires et de carrières, avec un « coût indirect » estimé entre 271 et 296 milliards d'euros)

### 3. « dépenses publiques pour les enfants »

Dépenses publiques pour les enfants = 181 milliards

2012	Milliards d'€
PIB	2091
1. Dépense de consommation finale (DCF)	1657
DCF des ménages	1117
<b>DCF individuelle des APU (+ ISBLSM)</b>	<b>363</b>
DCF collective des APU	177
2. Formation brute de capital fixe (investissement)	471
3. Export - import de biens et services	-41

**35,7 milliards** = transferts monétaires non affectés (AF, bourses..) « pour les enfants » alimentant le budget des ménages

**145,3 milliards** « pour les enfants » = presque exclusivement DCF individuelle des APU (transferts en nature : éducation, santé, EAJE, CMG-Paje...)

### 3. « dépenses publiques pour les enfants »

#### Hypothèses (supplémentaires)

- non pris en compte (ou très marginalement), **les dépenses de consommation finale (DCF) collective des administrations** (177 milliards d'euros) dont une partie bénéficie aux enfants (dépenses de fonctionnement nécessaires des administrations, de la justice, de la police, de la défense, de l'éclairage public, des parcs, des transports...). Si on prend l'hypothèse que ces dépenses bénéficient (ou sont imputables) aux enfants au prorata de leur part dans la population, ce sont 44 milliards d'euros en plus (+ 2,1 points de PIB).
- non pris en compte : **les dépenses pour les parents n'ayant plus d'enfants encore à charge** (ex : droits familiaux de retraite, AVPF) = plus de 1 point de PIB
- non pris en compte, **les « non recettes » pour les budgets publics** (niches fiscales et sociales) = 12 à 13 milliards d'euros s'agissant de l'impôt sur le revenu (quotient familial...) ou 0,6 point de PIB
- **uniquement la part (le supplément) des dépenses imputable aux enfants** et non la totalité des dépenses de dispositifs en direction des familles (RSA, aides au logement, CMU-C, ACS)
- la dépense de consommation finale des ISBLSM est assimilée à des dépenses publiques (ex : ASE)

#### Méthode

- **Répertorier les dépenses au moyen de multiples sources** : comptabilité nationale, comptes de l'éducation, comptes de la santé, comptes de la protection sociale, enquêtes et publications des services statistiques de ministères, du HCF, du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), du Fonds CMU, de la CNAF, de la Cour des comptes, de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, de l'Acoss, de l'Odas, des inspections générales...
- Surtout des dépenses de consommation finale (et à la marge des dépenses d'investissement)

### 3. « dépenses publiques pour les enfants »

= 181 milliards d'euros

= 8,7 % du PIB (le montant serait supérieur si on affectait aux enfants une partie de la DCF collective des administrations)

= 11200 euros par an et par enfant de moins de 20 ans

#### Composition :

- Éducation = 100,3 milliards
- Santé (prestations en nature) = 18 milliards
- Autres dépenses sociales (parties prenantes de la « politique familiale ») = 62,7 milliards

#### **80 % sont des dépenses affectées (transferts en nature) :**

- près de 99 % des dépenses publiques d'éducation (hors ARS)
- la totalité des dépenses publiques de santé en nature
- 45 % environ des autres dépenses sociales

### 3. « dépenses publiques pour les enfants »

#### Dépenses publiques d'éducation pour les enfants : 100,3 milliards d'euros

(approche « financeur initial »)

100,3 milliards sur les 117 milliards de dépenses publiques d'éducation (sur 139 milliards d'euros de dépenses intérieure d'éducation / 142,3 milliards selon note d'information ministère de nov 2014)

**Pourquoi 100,3 milliards et pas 117 (la totalité des dépenses publiques) ?**

→ **uniquement enfants de moins de 20 ans** (hors étudiant de 20 ans et plus)

Ce montant :

- exclut l'allocation de rentrée scolaire (ARS comptée avec les prestations familiales)
- inclut 1,4 milliard de transferts monétaires non affectés (bourses)

→  $100,3 - 1,4 = 98,9$  milliards (approche « financeur final »)

### 3. « dépenses publiques pour les enfants »

#### Dépenses publiques de soins (dépenses de santé en nature) pour les enfants de moins de 20 ans = 18 milliards d'euros

= frais de soins des enfants couverts par assurance maladie-maternité en nature, AME, CMU-C et ACS

18 milliards = 12,8 % des 140,9 milliards d'euros de la consommation de services et biens médicaux (CSBM) financée par les administrations publiques (sur un total de 183,6 milliards de CSBM)

Le montant ne surestime pas le « coût » des enfants en matière de soins car il n'inclut pas :

1) certaines dépenses publiques de santé en nature ne transitant pas par ces systèmes de remboursement (prise en charge) des frais de soins (ex : fourniture gratuite de soins non présentés au remboursement/financement de ces systèmes).

2) d'autres dépenses de santé hors CSBM (= 60 milliards d'euros pour un total de dépenses courantes de santé de 243 milliards)

En excluant de ces 60 milliards, les IJ ainsi que les soins de longue durée pour personnes âgées et handicapées et en se limitant aux seules dépenses publiques, restent 20 milliards (= coûts de gestion de la Sécurité sociale, dépenses publiques de prévention ou en faveur du système de soins). Une partie de ces 20 milliards pourrait être imputée aux enfants (si au prorata de leur importance dans la population = il faudrait ajouter 5 milliards d'euros supplémentaires / si au prorata de leur importance dans la consommation estimée de biens et soins médicaux = 2 milliards).

### 3. « dépenses publiques pour les enfants »

**Autres dépenses sociales pour les enfants** (parties prenantes de la « politique familiale »)  
**= 62,7 milliards d'euros**

- **32 milliards de prestations familiales** (allocations familiales, complément familial, allocation de soutien familial, allocation de rentrée scolaire, prestation d'accueil du jeune enfant, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, allocation journalière de présence parentale, frais de tutelle)
  - **2,1 milliards de coûts de gestion de la branche famille** (à hauteur de 80 % du total)
  - **2,6 milliards de compléments de rémunération des agents publics** (essentiellement les suppléments familiaux de traitement)
  - **3,5 milliards d'indemnités journalières maternité (3,2) et paternité (0,3)**
  - **4,7 milliards de supplément d'aides au logement** (sur un total de près de 17 milliards d'AL)
  - **1,8 milliards de supplément de RSA** (sur un total de dépenses de RSA de 10,3 milliards)
  - **16 milliards de prestations en nature** (départements, communes, action sociale de la branche famille de la Sécurité sociale : EAJE, ASE, PMI, autre prestations d'action sociale de la Sécurité sociale et des collectivités locales)
- inclut 34,3 de transferts monétaires non affectés : PF (sauf CMG et frais de tutelle), suppléments de traitement, IJ maternité-paternité, supplément RSA

# Résultats : dépenses pour les enfants

En milliards d'euros – 2012	financeur final	financeur initial
<b>Dépenses monétaires des ménages (1)</b> <i>dont</i> <i>transferts monétaires non affectés (ex : allocations familiales, bourses...)</i>	<b>145,4</b> 35,7	109,7
<b>Dépenses en nature des ménages (2)</b> Biens et services autoproduits - « coût direct » (valorisation) du temps de travail domestique/parental lié aux enfants	<b>189,0</b>	189,0
<b>Dépenses publiques (3)</b> <i>dont</i> <i>transferts monétaires non affectés (ex : allocations familiales, bourses...)</i>	145,3	<b>181,0</b> 35,7
<b>Dépenses monétaires des ménages + dépenses publiques (1) + (3)</b>	290,7	290,7
<b>Total des dépenses (y. c. dépenses en nature des ménages) (1) + (2) + (3)</b>	479,7	479,7



## 4. Récapitulatif des dépenses pour les enfants

**Dépenses monétaires des ménages et dépenses publiques = 290,7 milliards**

13,9 % du PIB (serait supérieur si on affectait aux enfants une partie de la DCF collective des administrations)

19,6 % de la consommation effective nationale

**Coût monétaire annuel pour la société d'un enfant de moins de 20 ans = 18 000 euros en moyenne**

**Coût monétaire pour amener un enfant à ses 20 ans = 360 000 euros en moyenne**

- 9000 euros = dépenses en biens et services marchands effectuées par les ménages (financeur final)  
Cette « facture » des parents est allégée grâce à 2200 euros de transferts monétaires non affectés (6800)
- 11200 euros = dépenses publiques (2200 de transferts monétaires non affectés et 9000 de transferts en nature)

62 % de dépenses publiques (incluant les transferts monétaires non affectés),

38 % de dépenses (nettes de transferts monétaires non affectés) pour les ménages

mais une forte contribution des ménages à l'éducation des enfants via l'autoproduction de biens et services nécessaires aux enfants (en « nature »)

## 4. Récapitulatif des dépenses pour les enfants

**Dépenses totales pour les enfants (incluant les biens et services autoproduits par les ménages) = 480 milliards d'euros**

22,9 points de PIB (le poids serait supérieur si on affectait aux enfants une partie de la DCF collective des administrations)

**Coût annuel moyen pour la société d'un enfant de moins de 20 ans = 29 700 euros**

- 39 % sous la forme de prestations en nature des ménages (travail parental et domestique)
- 23 % sous la forme de dépenses monétaires des ménages (dépenses nettes des transferts monétaires non affectés)
- 38 % sous la forme de dépenses publiques (55 % éducation, 10 % santé en nature, 35 % autres)

**Coût pour amener un enfant à ses 20 ans = près de 600 000 euros en moyenne**

(hors « coût indirect » en perte de carrières et de salaires imputable aux charges parentales)

## Conclusion

**Une méthode et des calculs transparents, des hypothèses discutables et modifiables**

**Des calculs « assez » facilement reproductibles**

**Des calculs qui pourraient sans doute être améliorés ou affinés (ex : dépenses de consommation finale *collective* des APU, dépenses d'investissement...), mais probablement sans changements significatifs sur les ordres de grandeur**

**Des résultats qui permettent de conclure que les enfants « coûtent » en moyenne certes beaucoup à la société (autant que les retraités) mais pas de conclure qu'ils coûteraient « trop ». La société devrait peut-être leur consacrer davantage de ses moyens.**

**Des résultats qui n'informent pas sur l'inégale répartition des moyens consacrés par la société aux 16 millions d'enfants de moins de 20 ans.**

**Des résultats qui ne permettent pas de trancher sur le niveau de socialisation souhaitable de ces dépenses (sur la répartition souhaitable entre contributions des parents et des administrations publiques).**

**Des résultats qui informent sur certaines modalités des dépenses publiques (ex : 80 % de transferts en nature) mais pas sur les modalités qui seraient souhaitables**



INSTITUT DE RECHERCHES  
ECONOMIQUES ET SOCIALES

Merci de votre attention

**[antoine.math@ires.fr](mailto:antoine.math@ires.fr)**